



## Crime, Histoire & Sociétés / Crime, History & Societies

Vol. 16, n°2 | 2012  
Varia

---

### Emmanuel Blanchard, *La police parisienne et les Algériens (1944-1962)* | Damien Lorcy, *Sous le régime du Sabre. La gendarmerie en Algérie 1830-1870*

Paris, éd. Nouveau Monde, 2011, 448 p., ISBN 9782847366273. | Rennes, PUR-SHD, 2011, 352 p., ISBN 9782753514676.

Jonas Champion

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/chs/1365>  
ISSN : 1663-4837

#### Éditeur

Librairie Droz

#### Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2012  
Pagination : 107-111  
ISBN : 978-2-600-01642-1  
ISSN : 1422-0857

#### Référence électronique

Jonas Champion, « Emmanuel Blanchard, *La police parisienne et les Algériens (1944-1962)* | Damien Lorcy, *Sous le régime du Sabre. La gendarmerie en Algérie 1830-1870* », *Crime, Histoire & Sociétés / Crime, History & Societies* [En ligne], Vol. 16, n°2 | 2012, mis en ligne le 13 mars 2013, consulté le 01 mai 2019.  
URL : <http://journals.openedition.org/chs/1365>

---

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

© Droz

---

# *Emmanuel Blanchard, La police parisienne et les Algériens (1944-1962) | Damien Lorcy, Sous le régime du Sabre. La gendarmerie en Algérie 1830-1870*

Paris, éd. Nouveau Monde, 2011, 448 p., ISBN 9782847366273. | Rennes,  
PUR-SHD, 2011, 352 p., ISBN 9782753514676.

Jonas Champion

---

## RÉFÉRENCE

Emmanuel Blanchard, *La police parisienne et les Algériens (1944-1962)*, Paris, éd. Nouveau Monde, 2011, 448 p., ISBN 9782847366273.

Damien Lorcy, *Sous le régime du Sabre. La gendarmerie en Algérie 1830-1870*, Rennes, PUR-SHD, 2011, 352 p., ISBN 9782753514676.

- 1 L'actualité éditoriale offre la possibilité de croiser, sur plus d'un siècle, les logiques du contrôle social et policier dans un contexte colonial, envers des populations à la citoyenneté fluctuante. En publiant leurs thèses de doctorat en histoire du droit et en histoire, Damien Lorcy et Emmanuel Blanchard éclairent en effet les réalités inhérentes à la conquête de l'Algérie ainsi qu'au contrôle des Français musulmans d'Algérie par les institutions de police française. Outre le contexte géographique similaire, la lecture simultanée de ces deux recherches éclaire, des débuts de la colonisation à la fin de la guerre d'Algérie, les tensions constitutives de toute tentative de « policer » un espace et des populations coloniales, ou assimilées. Outre le facteur chronologique, deux contrastes apparaissent particulièrement riches pour comprendre les réalités structurantes, les

hésitations, les répertoires d'actions, les difficultés et les logiques qui sous-tendent l'action des forces de police française – ainsi que de leurs autorités – face à une « clientèle » particulière. D'abord, celui qui apparaît entre le rôle de la gendarmerie, police militaire, et la police civile parisienne. Ensuite, celui qui différencie une conquête territoriale outre-mer et le contrôle en métropole d'une population, qui bien que française, est perçue par les services officiels comme dangereuse (« le problème nord-africain »).

- 2 Les deux auteurs mobilisent des sources variées, qui témoignent à la fois de la diversité des possibles et des difficultés documentaires pour l'étude des fonctions de police. Sources institutionnelles, archives de la pratiques (procès-verbaux, rapports, ordres et circulaires), dossiers de carrière, archives politiques témoignent de la diversité des angles d'approche possibles, et des relations profondes – au cœur de ces deux publications – que tissent les policiers d'une part, les institutions policières de l'autre, avec les autorités politiques, administratives, judiciaires, mais aussi avec les institutions militaires et les populations. Aux sources écrites, Emmanuel Blanchard rajoute le témoignage oral de policiers, fonctionnaires ou de militants Algériens. Face au sujet traité, et au silence des documents officiels par rapport à certaines réalités (torture, dissensions internes au mouvement indépendantiste, ...), la démarche prend ici un sens dont la richesse ne fait que peu de doute.
- 3 À une démarche archivistique plurielle, ces deux auteurs rajoutent des approches résolument transdisciplinaires, pour appréhender leur objet d'étude. Aux regards de l'historien du droit (Lorcy) ou de l'historien du « social » (Blanchard), se rajoute la mobilisation de concepts et d'auteurs sociologiques, juridiques ou de sciences politiques (e.a. Tilly, Brodeur). Ici aussi, la démonstration est convaincante, illustrant les permanences, et donc l'actualité ; mais aussi les ruptures des pratiques policières envers des populations « dangereuses ».
- 4 Si la gendarmerie est présente en Algérie, lors de l'expédition de 1830, c'est avant tout par ses fonctions militaires. Les gendarmes constituent les forces prévôtales de l'armée en campagne. Peu nombreux à l'origine, ses effectifs augmentent progressivement (120 hommes en 1830, aux alentours de 1 250 en 1887). La conquête progressive du territoire algérien confronte néanmoins les gendarmes à de nouvelles tâches. Outre la perpétuation de missions militaires (police aux armées, escorte de convois, liaisons, ...), ils doivent maintenant assurer le contrôle de la ville d'Alger et de sa population, puis, plus en avant, la protection des colons, le maillage du territoire mais aussi des tournées ou des transfèrements de détenus. D'essentiellement militaire, la gamme de leurs missions s'élargit vers la police administrative et judiciaire, en partie déterminée par le contexte colonial.
- 5 En France, après la Seconde Guerre mondiale, la Préfecture de police doit faire face à une transformation du statut juridique des Algériens, vers une citoyenneté de plus en plus complète qui en limite *de facto* l'encadrement policier. Couplée aux transformations de l'institution policière depuis la Libération (dont la dissolution des brigades nord-africaines des suites de l'épuration de l'institution), cette situation redéfinit les modes d'action des policiers à leur égard, alors qu'augmente l'agitation politique et la violence au sein de la communauté algérienne d'une part, envers les forces de l'ordre de l'autre. L'encadrement traditionnel des Algériens, à la fois social et répressif qui prévalait depuis la Première Guerre est remis en question par l'évolution juridique et le contexte

sociopolitique, au profit d'une militarisation accrue de l'organisation, des logiques et des pratiques policières (pp. 328sq.)<sup>1</sup>.

- 6 Ce mouvement, *a priori* contradictoire, entre caractère civil et militaire des pratiques policières de 1830 et 1944-1962, est pourtant traversé d'invariants propres au *policing* colonial. Il répond aux difficultés que représente le contrôle des hommes et de l'espace. Face à une population étrangère, dont les codes culturels et linguistiques restent mal connus (inconnus ?), se pose ainsi la question de la spécialisation des personnels en place, de l'adaptation des structures, ou de l'emploi de personnels auxiliaires pour remédier aux lacunes constatées. Les deux auteurs illustrent les atermoiements français face à ces questions. Damien Lorcy décrit avec nuances la difficile adaptation du modèle gendarmique aux réalités du terrain algérien. Dans son exportation, le modèle métropolitain montre des limites, mais les réponses apportées par les autorités de tutelle tardent à venir. Plus largement, les personnels maîtrisant l'arabe, ou le berbère restent, tant aux débuts de la colonisation qu'après la Seconde Guerre, minoritaires, malgré quelques efforts de formation ou de recrutement. Des unités auxiliaires sont bien mobilisées : anecdotique dans l'Algérie de 1830 (utilisation d'anciennes unités policières ottomanes lors des premières semaines suivant la chute d'Alger, ou les timides essais de mise sur pieds d'une gendarmerie auxiliaire les années suivantes), le phénomène prend une autre ampleur avec les unités de police auxiliaires instaurées à Paris. Sous-jacent à cette nécessité, les auteurs posent en filigrane la question de la lente professionnalisation et de la formation spécifique des policiers et gendarmes : elle se révèle être souvent empirique avec l'apparition progressive de manuels spécialisés (outils de traduction, analyses sociologiques ou ethnographiques...).
- 7 L'implantation territoriale des unités de police constitue un autre volet de l'affirmation du contrôle étatique, qui oriente ensuite les relations police/population. Dans l'Algérie de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le réseau de brigades de gendarmerie est à construire : le phénomène est lent, évolutif, dicté par les progrès de la pacification et de l'implantation de colons. Damien Lorcy décrit avec minutie les difficultés de casernement et de la vie quotidienne en Algérie. Les crédits limités, les infrastructures rustiques, le climat difficile, les maladies, l'éloignement constituent autant de freins à l'implantation durable de l'arme, ainsi qu'à l'attrait que le service en Algérie exerce sur les gendarmes de métropole. Il faudra plusieurs mesures, dont l'autorisation finalement accordée aux épouses et familles d'accompagner les gendarmes au sein des casernes, pour que l'enracinement des pandores se fasse. À une autre échelle, Emmanuel Blanchard explicite les choix posés en termes d'implantation policière pour le contrôle des quartiers, résidences et autres bidonvilles où se regroupe la majorité de la population d'origine algérienne.
- 8 En analysant les relations entre les polices et leurs clientèles, ce sont les relations entre outre-mer et métropole et les flux, tant migratoires, économiques, institutionnels qui les relient, que ces deux livres appréhendent. Il en ressort l'importance du fossé entre institutions policières et populations indigènes contrôlées. Loin du modèle de police de proximité, aux liens sociaux forts, la distance qui ressort des pratiques et des missions des policiers parisiens ou des gendarmes en Algérie est caractéristique d'une police de domination, inscrite dans un contexte colonial. La transposition et la continuité de structures administratives coloniales entre Alger et Paris, comme les bureaux arabes, à près d'un siècle d'écart, est caractéristique d'un tel état de fait.
- 9 Plus fondamentalement, le fossé qui transparait entre agents de l'ordre et populations, pose la question de la bonne police : comment se définit-elle pour les policiers ? Entre

contrôle, fichage, encadrement social et répression, les comportements et logiques adoptés sont nombreux, contradictoires, parfois autonomes dans le chef des serviteurs de l'État.

- 10 Emmanuel Blanchard montre l'importance primordiale accordée à la connaissance et à l'encadrement des populations d'origine algérienne. Identifier, localiser, dénombrer (avec parfois, toutes les manipulations qui en découlent, jouant sur les craintes, la méconnaissance et le pouvoir des statistiques) les Algériens, pour les contrôler dans une logique mêlant action sociale et répressive : telle est la politique de la Préfecture de Police depuis la fin de la Première Guerre mondiale. Malgré les bouleversements institutionnels du second conflit, cette politique est toujours menée dans l'immédiat après-guerre. Le versant répressif de cette politique prend pourtant une ampleur sans cesse accrue au fur et à mesure du déroulement de la guerre et de la montée des revendications puis de la violence du PPA (parti du peuple algérien), du MNA (mouvement national algérien) et du FLN. À l'origine du moins, la politique de la Préfecture n'est donc en rien exceptionnelle. Les Algériens ne constituent qu'une population marginale parmi d'autres, comme les prostituées ou les pauvres ; et un danger politique connu, car supposés proches des milieux communistes. Il convient de la surveiller, et si nécessaire, de la punir, par une gamme d'actions relativement large.
- 11 Avec le temps pourtant, les attitudes adoptées évoluent. La police bénéficie d'un « chèque en blanc » des autorités administratives et politiques. Les frontières entre légalité et légitimité de son action évoluent, alors que les policiers sont soumis au contexte de guerre<sup>2</sup> et aux influences des pratiques simultanément menées en Algérie (contre-insurrection, torture, exécutions sommaires, ...) – notamment dues à la prise de fonction à Paris de fonctionnaires ayant effectué une partie de leur carrière de l'autre côté de la Méditerranée. Enfin, ils sont frappés par les violences des indépendantistes. La typologie des pratiques policières change, et s'élargit vers l'exceptionnel : rafles, quadrillages de quartier, mesures préventives, internements massifs, violences et tortures font de plus en plus souvent partie du répertoire de réponses au problème nord-africain, afin d'affirmer l'autorité et la prééminence de l'État et de ses policiers. C'est cette lente évolution qui débouche *in fine* au « massacre d'État en situation coloniale » d'octobre 1961 qui, comme le démontre Blanchard, ne constitue pas un accident de l'histoire, mais l'aboutissement d'une lente construction du *policing*, à l'intersection d'enjeux institutionnels et politiques.
- 12 Dans le cas de l'Algérie de 1830, les objectifs d'une bonne police sont pluriels, illustrant le rôle multiple des gendarmes dans la conquête, le maintien de l'ordre aux armées, la sécurité publique après les combats, ou l'implantation durable de la France dans ses nouveaux départements. Damien Lorcy explicite les tensions entre les différentes missions des gendarmes, leur évolution dans le temps, leur ampleur, ainsi que l'influence que peuvent avoir dessus les relations – parfois difficiles – des gendarmes avec les autorités militaires, politiques, administratives ou judiciaires.
- 13 Offrant un panorama complet du fait policier, car mêlant approches institutionnelles, statistiques, perspectives relationnelles et politiques, logiques humaines et sociologiques, ces deux monographies apportent incontestablement du grain à moudre à l'analyse – actuelle s'il en est – du rôle de la police dans une société, et notamment de ses relations envers des citoyens « à risque » car d'origine étrangère. La conclusion qu'apporte Emmanuel Blanchard à son exposé, inscrivant les effets policiers de la guerre d'Algérie dans une historicité longue marquée par une « continuité *post-coloniale* », est à cet égard révélatrice. Il souligne les enjeux toujours présents, notamment dans les cités, de la

militarisation des forces de police, de la coercition mise en œuvre, de l'acceptation des policiers, ou de la distance de l'institution policière avec les administrés.

- 14 Ensuite, les travaux de Blanchard et Lorcy apportent d'importantes contributions au renouveau d'une histoire coloniale<sup>3</sup>, qui se veut toujours plus critique, complète et scientifique car sortie de la passion. La multiplication des travaux, dans le temps, l'espace ainsi que les multiples angles d'approche qu'ils abordent en termes méthodologiques et de concepts nous invitent maintenant à une histoire plus globale, comparant d'une part, la situation française de la gestion policière de la colonisation/décolonisation à celle d'autres pays européens, et continuant d'autre part à mettre l'accent sur la circulation, les transferts et les influences entre territoires métropolitains et coloniaux.
- 15 Sans aucun doute, les apports de ces deux thèses à la recherche sont nombreux. Par des focus complémentaires, elles se répondent et enrichissent un champ historiographique déjà riche. Car, ces publications interrogent les dualités de la gestion policière de la présence française en Algérie (conquête *versus* décolonisation, police civile *versus* police militaire, population colonisée *versus* population à la citoyenneté reconnue mais contrôlée), leur lecture est particulièrement stimulante pour comprendre le fait policier dans sa complexité. Nous ne pouvons donc que nous réjouir d'une telle fertilité éditoriale, d'autant plus que le propos est à chaque fois sobre, clair, logique dans son articulation et enrichi d'annexes utiles comme des biographies des Préfets de police en poste, des organigrammes de la Préfecture de police (Blanchard), ou des éditions de sources et de listes d'officiers en poste en Algérie (Lorcy). Ces annexes constituent de précieux outils permettant un approfondissement de propos initialement très riches.

---

## NOTES

1. À cet égard, des parallèles sont sans doute à faire avec le rôle et les pratiques des gendarmes en Algérie, à la même époque. À ce sujet, Emmanuel Jaulin, *La gendarmerie dans la guerre d'Algérie. Dépendance et autonomie au sein des forces armées*, Paris, Panazol-Lavauzelle, 2009, ainsi que, de manière plus anecdotique car ne constituant pas le cœur du propos de l'auteur, Benoît Habermusch, *La gendarmerie en Algérie (1939-1945)*, Maisons-Alfort, SHGN, 2004.
2. Le parallèle avec la situation qui prévalait durant la Seconde Guerre mondiale est évident...
3. Rien que pour les « événements » d'Algérie dans une perspective d'histoire des régulations sociales, signalons les récents Guillaume D'Hoop, *Les Algériens dans le prisme des faits divers, une lecture de la guerre d'Algérie, 1954-1962*, Paris L'Harmattan, 2011 et Sylvie Thénault, *Violence ordinaire dans l'Algérie coloniale. Camps, internements, assignations à résidence*, Paris, Odile Jacob, 2012.

---

## AUTEURS

**JONAS CAMPION**

Jonas.campion@uclouvain.be